



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire



Séance du Jeudi 10 Septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 51
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 5
Nombre de membres excusés : 3
Nombre de membres absents : 2

Date de convocation :
4 septembre 2020

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

16 SEP. 2020

et affichage le :

16 SEP. 2020

L'an 2020, le 10 septembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 4 septembre 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 4 septembre 2020.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

8 - Domaines de compétences par thèmes

9.2 - Autres domaines de compétences des départements

Objet : Transfert de la déchèterie de Mesnil-Clinchamps du SEROC à l'Intercom de la Vire au Noireau

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD					x
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Manuel MACHADO		
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE				x	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	x				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			X : M. Gilles PORQUET		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUULT	x				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL				X : Mme Coraline BRISON-VALOGNES	
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE	x				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	x				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	x				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Eric MARTIN			X : M. Régis DELIQUAIRE		
Mme Natacha MASSIEU	x				
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS			X : Mme Natacha MASSIEU		
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	x				
Mme Isabelle BACHELOT	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU				x	
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Brigitte MENNIER	x				
Mme Sabrina SCOLA	x				
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	x				
Mme Marie-Noëlle BALLE				x	
Mme Cindy BAUDRON					x
M. Lucien BAZIN	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
M. Corentin GOETHALS	x				
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Pascal MARTIN	x				
M. Gérard MARY	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
Mme Valérie OLLIVIER	x				
M. Régis PICOT	x				
Mme Jane PIGAULT	x				
Mme Annie ROSSI	x				
M. Guy VELANY	x				
TOTAL	51	0	5	3	2
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	51				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	56				

M. Alain DECLOMESNIL donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'Intercom de la Vire au Noireau est compétente en matière de collecte, traitement et valorisation des déchets (porte à porte, apport volontaire et déchèteries).

Cette compétence est gérée depuis le 1^{er} janvier 2017, date de création de l'Intercom de la Vire au Noireau, sur le territoire de l'Intercom, comme suit :

Compétences	Qui ?	Quel territoire desservi ?	Mode de gestion
Collecte des déchets	SIRTOM	Valdallière	Régie du SIRTOM
		ex territoire Condé Intercom	
	IVN	Vire Normandie	Régie Intercommunale IVN au 01 01 2017
		Soulevre-en-bocage ex territoire Intercom Séverine	Régie intercommunale IVN au 01 01 2020
Traitement Communication	SIRTOM	Valdallière	
		ex territoire de Condé Intercom	
	SEROC	Vire Normandie	NB: l'IVN a un agent à 0,50 ETP pour la communication
		Soulevre-en-bocage ex territoire Intercom Séverine	
Déchèteries	SIRTOM	Valdallière (Pierres)	Régie du SIRTOM
		ex territoire Condé Intercom (Condé/Noireau)	
	IVN	Vire Normandie (Vire)	Régie de l'IVN
		Soulevre-en-bocage (Le Tourneur)	Régie de l'IVN
	SEROC	ex territoire Intercom Séverine (Mesnil-Clinchamps)	Régie du SEROC

A la lumière des disparités de gestion de cette compétence, l'Intercom de la Vire au Noireau a lancé en 2018 une étude de restructuration de cette compétence à l'échelle intercommunale, en vue de l'harmonisation d'une part, des services et d'autre part, du mode de financement du service.

Le choix a été opéré dans un 1^{er} temps de maintenir l'exercice historique de cette compétence sur les territoires des ex. communautés de Communes de Vassy (Valdallière) et du Pays de Condé et de la Druance, par le SIRTOM de Flers Condé (collecte, traitement, valorisation et déchèteries).

Dans un second temps, les élus du comité de pilotage en charge du suivi de cette étude et du Bureau communautaire, ont souhaité que la déchèterie de Mesnil-Clinchamps (commune de Noues-de-Sienne), actuellement gérée par le SEROC, soit transférée au 1^{er} janvier 2021 à l'Intercom de la Vire au Noireau, pour une mise en réseau avec les déchèteries de Vire et Le Tourneur, gérées depuis le 1^{er} janvier 2017 par l'Intercom de la Vire au Noireau.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2020, la régie intercommunale a été élargie à la collecte des déchets des territoires de Soulevre-en-Bocage et ex. Intercom Séverine, dont les prestations de collecte étaient confiées jusqu'au 31 décembre 2019, à des entreprises privées.

Ainsi, suivant l'avis du bureau communautaire réuni le 31 août 2020, il est proposé Conseil Communautaire de solliciter le SEROC pour le transfert au 1^{er} janvier 2021, de la déchèterie de Mesnil-Clinchamps à l'Intercom de la Vire au Noireau et d'autoriser M. le Président ou son représentant, à faire toutes diligences pour mener à bien ce transfert (équipements, moyens humains et matériel, contrats de prestations, emprunts ...).

A noter, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sera réunie pour se prononcer sur les charges financières liées au transfert de cet équipement structurant.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire à main levée :

Pour : 56 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



